

Coronavirus : Comment Limiter L'Impact Sur Sa Trésorerie ?



Après la salve de mesures gouvernementales pour protéger les entreprises, les Français en chômage partiel sont de plus en plus nombreux à manifester leurs inquiétudes. Au-delà de la question sanitaire qui torture tous les esprits, la perte sèche de 16 % sur les revenus à venir. La trêve des prélèvements n'étant pas à l'ordre du jour pour les particuliers, comment ne pas manquer de trésorerie ? Karl Toussaint du Wast, co-fondateur de la marketplace de solutions de placements **Netinvestissement**, apporte son précieux éclairage pour éviter de grever son budget en attendant des jours meilleurs.

Face à l'épidémie de coronavirus, le gouvernement s'est montré très proactif pour soutenir les entreprises du pays. Ce sont neuf mesures fortes qui ont été décrétées (report des charges fiscales et sociales, prise en charge du chômage

partiel, mise en place d'un fonds de solidarité...). Mais quid des particuliers impactés par une baisse de leurs revenus ?

Karl Toussaint du Wast : Comme l'ont très largement rappelé le président Emmanuel Macron et le ministre de l'Economie et des Finances Bruno Le Maire, la priorité est de protéger les entreprises afin de préserver les emplois. Les mesures prises récemment visent à alléger tant que faire se peut les différentes charges et ainsi tenter de donner une « petite bulle d'oxygène » aux pourvoyeurs d'emplois pour éviter que la contagion ne touche également les personnes morales du pays. A ce jour, il n'a en effet été fait aucune annonce spécifique et claire en faveur des particuliers.

Quelles mesures urgentes, et symboliques, devraient intervenir prochainement selon vous pour éviter de fragiliser la trésorerie de ceux qui ont déjà du mal à boucler leurs fins de mois ?

K.T du W : Les Françaises et les Français qui vont se retrouver au chômage partiel vont, de fait, subir une baisse de revenus (de l'ordre de 16% environ) qui pour le moment n'est pas compensée. Parmi les principaux pôles de dépense d'un foyer l'on retrouve généralement, d'abord, l'habitation, puis les impôts (pour celles et ceux qui y sont assujettis). Or, s'il est d'ores et déjà possible pour les entreprises de suspendre ponctuellement le remboursement de leurs échéances de prêt dans la mesure où ceux-ci sont considérés comme des prêts professionnels, cela n'est officiellement pas encore possible pour les particuliers qui sont donc tenus d'honorer leurs engagements. Il en est de même pour le versement de son loyer si l'on est locataire. N'oublions pas que dans la très grande majorité des cas, le propriétaire bailleur à qui vous louez votre maison ou votre appartement a lui aussi un prêt à rembourser à sa banque et que lui aussi doit s'acquitter du bon règlement de ses échéances.

Peu de Français le savent, mais les conditions générales et/ou particulières de leur prêt immobilier prévoient souvent des cas spécifiques permettant de suspendre ou de reporter leurs échéances de prêt. Ces conditions spécifiques sont prévues notamment pour pallier un problème ponctuel et pour réduire les conditions de mise en litige d'impayés. Il ne s'agit pas là d'une règle systématique, mais pour avoir manipulé des prêts immobiliers depuis près de 15 ans, je vous confirme que cela existe. A vos lecteurs susceptibles de voir leur trésorerie impactée, le spécialiste que je suis ne peux que les inviter à reprendre soigneusement les conditions générales de leur prêt pour voir si cela y est mentionné.

Autre préconisation : vous pouvez suspendre le prélèvement de vos impôts vous-même et ce directement sur le site des impôts : www.impots.gouv.fr à partir de la rubrique « gérer mon prélèvement à la source ».

Bien évidemment, mon propos n'est pas d'inciter à ne pas payer ses impôts, ni même à laisser entendre que vous pourriez ne plus avoir à les payer, mais de mettre en lumière les démarches possibles concernant la modulation de ses prélèvements en fonction d'éventuelles fluctuations de revenus ou de changements dans une situation patrimoniale entre l'année dernière et cette année. Une flexibilité d'ailleurs permise depuis l'instauration du prélèvement à la source. Ainsi, vous pouvez, pour alléger votre trésorerie et vous donner à vous aussi un peu d'oxygène, suspendre, le temps que nous reprenions toutes et tous une vie normale, le prélèvement de vos impôts. En clair, cela ne revient qu'à repousser les échéances... Mais à situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles.



Les discours ne sont pas qu'alarmistes : beaucoup d'économistes rappellent que les précédentes pandémies ont été suivies d'une forte reprise. En attendant « le rebond », comment dégager plus de trésorerie durant cette période de trouble ?

K.T du W : En tant que citoyens éclairés, nous avons le devoir de mesurer le caractère absolument inédit de cet événement. La contagion est mondiale et tout le monde sans exception est touché. Absolument tout le monde ! Les gouvernements (et les banques centrales) n'étaient vraisemblablement pas du tout préparés mais ont fait preuve de réactivité et de bon sens et tentent à présent d'agir vite et prenant les meilleures (les moins mauvaises) décisions et

de pallier le plus urgent. Mais il appartient à chaque individu, à chacun de nous de faire un effort.

Pendant des années, les Français ont abondé en centaines de milliards sur leurs livrets et autres LDD ; ce que l'on appelle l'épargne de précaution. Cette épargne, qui ne rapportait déjà pour ainsi dire plus rien, n'avait comme seul objectif que de répondre à un éventuel besoin urgent, ponctuel... Or, pendant ces mêmes années, il n'a pas été nécessaire pour la majorité des épargnants de faire appel à cette « épargne de précaution ». Chaque année, le montant de la collecte dépassait celle de l'année passée et en 2019, ce ne sont pas moins de 450 milliards qui étaient cumulés sur ces produits d'épargne à court terme. Certains concitoyens devront envisager le recours à cette épargne pour pallier le manque à gagner dans leur trésorerie des prochaines semaines.

Cependant, si cette épargne de précaution venait à ne pas être suffisante, je recommande alors de privilégier un rachat sur vos fonds euro d'assurance-vie. Il serait fort regrettable pour vous de vendre vos positions éventuelles sur des unités de compte maintenant, encaissant alors la pleine baisse supportée sur les marchés. Privilégiez plutôt un rachat partiel sur votre contrat mais uniquement sur la poche en fonds euro (celle qui de toute façon pourrait être gelée par le gouvernement dans le cadre de la loi Sapin II). Il sera toujours temps de le ré-abonder dans quelques mois lorsque nous serons sortis de cette séquence inédite.

Laissez vos unités de compte de côté et attendez patiemment que les marchés remontent car ils vont remonter !

Chez Netinvestissement, nous avons commencé à repositionner nos clients sur des points d'entrée de marché très bas car nous sommes convaincus que cette sortie de crise s'accompagnera d'un élan de positivisme, d'une volonté farouche des Français de se relever et donc d'une remontée des marchés. De toute façon,

soyons clairs : nous n'avons pas d'autre choix. Le monde n'a pas d'autre choix que de se relever.

Au-delà de la question purement capitalistique, comment sortir 'plus grands' de cette épreuve collective ?

Le passé nous a appris que l'Homme était résilient, nous sommes un peuple résilient. Dans les pays de l'hémisphère Nord et en France, notamment, nous n'avions pas connu de guerre ni de crise de cette ampleur depuis plus de 50 ans. Aujourd'hui, le pays est à l'arrêt le temps du confinement, alors pourquoi ne pas mettre à profit ce temps et tenter une introspection, même légère ?

Cette réflexion doit nourrir nos prochains investissements, prochains réflexes de consommation : privilégions les circuits courts et les productions locales ou nationales, les entreprises qui respectent et épousent les critères ISR (investissement socialement responsable) ou ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance). Nous ne devons pas oublier que nous sommes toutes et tous individuellement les architectes de la planète que nous voulons laisser à nos enfants. Je suis intimement convaincu que c'est par la progression de l'individu que l'on fera évoluer le collectif.

Sabah Kemel Kaddouri